

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
Séance du 21 février 2020

Secrétaire de séance : Monique FAVIER

Le conseil municipal, réuni le 21 février 2020 à 19h00 sous la présidence de M. Pierre RIONDY, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mercredi 15 janvier à l'unanimité.

2020-004
2020-005

Comptes administratifs 2019

Les Comptes administratifs 2019, présentés par Mme Corinne POIRIER, adjointe aux finances, laissent apparaître les résultats de clôture ci-dessous :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAUX
COMMUNE	+ 3 732.66 €	+ 251 364.37 €	+ 255 097.03 €
LOTISSEMENT	- 62 464.82 €	+ 22 293.50 €	- 40 171.32 €
		Excédent global	+ 214 925.71 €

Les restes à réaliser du budget commune s'élèvent à 129 637.00 € pour les dépenses et 50 000.00 € pour les recettes et seront repris au BP 2020.

Hors de la présence de M. le Maire le conseil municipal vote à l'unanimité :

- le compte administratif 2019 du budget «commune»
- le compte administratif 2019 du budget «lotissement le Mollard»

2020-006
2020-007

Comptes de gestion 2019

M. le Maire présente les comptes de gestion de l'année 2019 des budgets commune, assainissement et lotissement le Mollard, dressé par le receveur municipal. Le conseil municipal vote à l'unanimité :

- le compte de gestion 2019 du budget «commune»
- le compte de gestion 2019 du budget «lotissement le Mollard».

2020-008

Attribution subventions aux associations et organismes extérieurs pour 2020

Mme Corinne POIRIER présente la proposition de la commission finances pour l'attribution des subventions aux associations et organismes extérieurs. La commission propose notamment de ne pas augmenter les sommes allouées l'année dernière. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la proposition de la commission et approuve le montant global des subventions qui s'élève à 6 000.00 € + 1 600.00 € attribués au CCAS.

2020-009

Chapelle de Bellor – Réfection des décors intérieurs

Mme Isabelle PROST présente le devis de M. VITALONI pour les travaux de réfection des décors intérieurs d'un montant de 15 380.00 € HT, soit 18 456.00 € TTC. Elle rappelle que ces travaux sont subventionnables par le service Patrimoine du Département de l'Ain. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif dans l'opération 203 – Restauration chapelle de Bellor.

2020-010

Mairie – Achat ordinateur portable

M. le Maire informe que l'ordinateur portable de la mairie est hors service et qu'il est nécessaire de procéder à son remplacement. Mme Isabelle PROST présente les 3 devis reçus. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la société C'PRO Informatique pour un montant de 1 695.00 € HT, soit 2 034.00 € TTC. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif dans l'opération Matériel 2020.

Procédure de mise en péril imminent

M. le Maire informe que l'arrêté de mise en péril en date du 9 janvier 2020 a été réceptionné par l'intéressé le 17/01/2020. A ce jour, aucune réponse n'a été faite par ce dernier. Considérant le délai fixé à un mois franc pour l'exécution des travaux de démolition et à défaut de réponse du propriétaire, ces travaux doivent être exécutés d'office, à ses frais, par la commune. Un constat de non-exécution sera prochainement dressé et notifié au propriétaire. L'opération sera par la suite lancée après obtention d'informations complémentaires auprès d'une entreprise de démolition pour connaître les modalités réglementaires d'exécution.

Logement 100 rue centrale – Demande de location

M. le Maire présente la demande de location de M. BUCHE et de Mme MEYER. Considérant que l'appartement n'est pas adapté pour le nombre de personnes dans le foyer et que ce dernier devra probablement être mis à disposition dans le cas d'une reprise de l'épicerie avec réfection du logement situé au-dessus du local (période de travaux à prévoir), le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

Personnel communal – Nomination au grade d'ATSEM

M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Coline BUISSON qui informe le conseil municipal de son obtention du concours d'ATSEM. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la nomination de Mme Coline BUISSON au grade d'ATSEM principal 2^{ème} classe.

Personnel communal – Complément indemnitaire annuel (CIA) 2020

Mme Corinne POIRIER rappelle le principe du complément indemnitaire annuelle instauré en 2019 et propose le renouvellement de cette indemnité pour 2020 afin de valoriser le travail des agents communaux durant la période du mandat électoral. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la reconduction de cette indemnité au titre de l'année 2020 avec un montant de base de 500.00 € brut proratisé au nombre d'heure de travail.

Commission finances, fleurissement et cérémonie

- Stade municipal et WC publics : Attribution d'une subvention par le département de l'Ain (dotation territoriale) d'un montant de 13 080.00 € pour les travaux de mise en accessibilité.

- Recensement de la population 2020. Ce dernier s'est terminé le 15 février 2020 avec les chiffres suivants :

Nombre de logements : 390
 Résidences principales : 317
 Résidences secondaires : 33
 Logements vacants : 38
 Nombre d'habitants : 700 (majoré du nombre de « comptés à part » (étudiants en internat, ...) qui sera transmis par l'INSEE.

Commission bâtiments, réseaux et urbanisme

- Epicerie : Présentation du courrier de Mme PERRIOT qui souhaite reprendre le bail commercial de M. Frédéric RUFFIER. Comme évoqué lors du conseil municipal du 15 janvier 2020 et en concertation avec Mme PERRIOT, une remise sur le loyer du local commercial sera mise en place. Le montant de ce loyer étant fixé à 390.00 € HT, soit 468.00 € TTC, le conseil municipal après étude des différentes solutions,

décide de proposer une remise de 67 % la première année et de 34 % la deuxième année. Le loyer sera dû en totalité à partir de la troisième année. Dans le cas où le logement serait demandé par Mme PERRIOT pour son activité commerciale, le montant du loyer sera intégré dans le bail commercial pour un montant de 300.00 € HT, soit 360.00 € TTC.

M. le Maire présente un état prévisionnel des travaux à réaliser :

Travaux à réaliser	Montant HT	Montant TTC
<u>Epicerie</u>		
Carrelage	2 751.00 €	3 301.20 €
Plafond coupe-feu	1 960.00 €	2 352.00 €
Plafond dalles	1 856.00 €	2 227.20 €
Remplacement des menuiseries et devanture	7 881.00 €	9 457.20 €
Electricité	1 500.00 €	1 800.00 €
Divers	600.00 €	720.00 €
TOTAL	16 548.00 €	19 857.60 €
<u>Logement</u>		
Réfection 60 m² x 1 000.00 HT	60 000.00 €	72 000.00 €

- Eglise : Remplacement du mécanisme de l'horloge. Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Bodet Campanaire pour un montant de 955.60 € HT, soit 1 146.72 € TTC.

- Local pompiers : Le chauffe-eau est remplacé. L'entreprise sera contactée pour reprendre l'évacuation du groupe sécurité.

- Salle de théâtre : Les nouveaux radiateurs ont été installés. L'entreprise sera contactée car les modèles posés ne correspondent pas au devis accepté.

- Stade municipal et WC publics : Mise en accessibilité : Présentation de l'avancement des travaux. L'opération de mise en accessibilité est bientôt terminée.

Commissions Ecole, Cantine, Garderie, Bibliothèque, Culture et loisirs

- Ecole : Compte-rendu du conseil d'école du 20 février 2020.

- Chapelle de Bellor : Présentation des lots de travaux. La commission rencontrera prochainement différents fournisseurs pour le chiffrage.

- Bibliothèque : Retour sur la manifestation du 1^{er} février 2020 relative au projet « voix vertes » conduit par le CA3B.

Commission voirie, matériel technique et cimetière

- Cimetière : Constat d'un problème pour la dépose d'urne funéraire dans les nouveaux columbariums. Le règlement intérieur sera modifié pour indiquer les dimensions intérieures des cases du columbarium.

- Défense Contre l'Incendie (DECI) : En attente de l'analyse par la société SOGEDO de l'écart des données recueillies lors du pesage des poteaux d'incendie.

Divers

- Présentation des permis de construire et déclarations préalables récemment déposés
DP00112420D0001 – BOUTONNET Kevin – Modification des menuiseries – 441 route des Montets.

DP00112420D0002 – BEREZIAT Fanny – Construction d'une piscine – 335 route de Saint-Nizier

DP00112420D0003 – KOCH Marie-Jeanne – Extension habitation et modification d'ouvertures – 1401 route des Bois.

DP0012420D0004 – BERNARD Nicolas – Construction d'une piscine – 337 route de Saint-Nizier.

DP00112420D0005 – BAILLET Frédéric – Rénovation d'un poulailler – 427 route des Avignons.

DP00112420D0006 – MANQUILLET Franck – Construction d'une piscine – 117 rue du cimetière.

DP00112420D0007 – MAIRIE DE CORMOZ – Ecole – Restauration façade Nord – 44 place de l'école.

DP00112420D0008 – LETONDAL Denis – Modification ouverture – 90 chemin de Ponsonne.

DP00112420D0009 – DOMINICI Arnaud – Aménagement, réfection et changement de menuiseries – 2232 route de Chamandray.

PC00112420D0001 – BOUTON Cyril – Construction tunnel de stockage – 610 route des Avignons.

- Elections municipales 2020 : Elaboration du tableau pour la tenue du bureau de vote des 15 et 22 mars 2020.

Date à retenir

Samedi 22 février : SIEA – Comité syndical à 9h30 à Péronnas.

Samedi 22 février : 100 ans de M. Gaston PRELY.

Lundi 24 février : Commission communale des impôts directs à 9h30 en mairie.

Jeudi 27 février : Syndicat des eaux Bresse Revermont – Réunion à 18h00 à Marboz.

Jeudi 27 février : Pompiers – Comité consultatif à 19h00 en mairie.

Lundi 2 mars : Contrôles DAACT

M. COCHET Guillaume à 9h00,

M. REVEL Maxime et Mme GASSER Mylène à 9h30,

Lundi 2 mars : Réunion CCAS à 20h00 en mairie.

Dimanche 15 mars : Elections municipales 1^{er} tour.

Dimanche 22 mars : Elections municipales 2^{ème} tour.

Date du prochain conseil municipal le mardi 10 mars 2020 à 19h00

Mr le Maire,

Pierre RIONDY

**MAIRIE
01560 CORMOZ**

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 21 février 2020

Répertoire des délibérations

Numéro de délibération	Objet
2020-004	Budget commune - Compte administratif 2019
2020-005	Budget lotissement le Mollard - Compte administratif 2019
2020-006	Budget commune - Compte de gestion 2019
2020-007	Budget lotissement le Mollard - Compte de gestion 2019
2020-008	Attribution subventions aux associations et organismes extérieurs pour 2020
2020-009	Chapelle de Bellor – Réfection des décors intérieurs
2020-010	Mairie – Achat ordinateur portable

Emargement des Conseillers Municipaux présents

NOM Prénom	Absent	Procuration à	Signature
RIONDY Pierre			
POIRIER Corinne			
FION Bernard			
PROST Isabelle			
PRABEL Jean-Claude			
PERTUIZET Dominique			
FAVIER Monique			
FERRIER Olivier			
BEREZIAT Fanny			
BAILLET Frédéric			
PIZZINI Laetitia			
LAYAT Claude			

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
Séance du 21 février 2020

Secrétaire de séance : Monique FAVIER

Le conseil municipal, réuni le 21 février 2020 à 19h00 sous la présidence de M. Pierre RIONDY, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mercredi 15 janvier à l'unanimité.

2020-004
2020-005

Comptes administratifs 2019

Les Comptes administratifs 2019, présentés par Mme Corinne POIRIER, adjointe aux finances, laissent apparaître les résultats de clôture ci-dessous :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAUX
COMMUNE	+ 3 732.66 €	+ 251 364.37 €	+ 255 097.03 €
LOTISSEMENT	- 62 464.82 €	+ 22 293.50 €	- 40 171.32 €
		Excédent global	+ 214 925.71 €

Les restes à réaliser du budget commune s'élèvent à 129 637.00 € pour les dépenses et 50 000.00 € pour les recettes et seront repris au BP 2020.

Hors de la présence de M. le Maire le conseil municipal vote à l'unanimité :

- le compte administratif 2019 du budget «commune»
- le compte administratif 2019 du budget «lotissement le Mollard»

2020-006
2020-007

Comptes de gestion 2019

M. le Maire présente les comptes de gestion de l'année 2019 des budgets commune, assainissement et lotissement le Mollard, dressé par le receveur municipal. Le conseil municipal vote à l'unanimité :

- le compte de gestion 2019 du budget «commune»
- le compte de gestion 2019 du budget «lotissement le Mollard».

2020-008

Attribution subventions aux associations et organismes extérieurs pour 2020

Mme Corinne POIRIER présente la proposition de la commission finances pour l'attribution des subventions aux associations et organismes extérieurs. La commission propose notamment de ne pas augmenter les sommes allouées l'année dernière. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la proposition de la commission et approuve le montant global des subventions qui s'élève à 6 000.00 € + 1 600.00 € attribués au CCAS.

2020-009

Chapelle de Bellor – Réfection des décors intérieurs

Mme Isabelle PROST présente le devis de M. VITALONI pour les travaux de réfection des décors intérieurs d'un montant de 15 380.00 € HT, soit 18 456.00 € TTC. Elle rappelle que ces travaux sont subventionnables par le service Patrimoine du Département de l'Ain. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif dans l'opération 203 – Restauration chapelle de Bellor.

2020-010

Mairie – Achat ordinateur portable

M. le Maire informe que l'ordinateur portable de la mairie est hors service et qu'il est nécessaire de procéder à son remplacement. Mme Isabelle PROST présente les 3 devis reçus. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la société C'PRO Informatique pour un montant de 1 695.00 € HT, soit 2 034.00 € TTC. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif dans l'opération Matériel 2020.

Procédure de mise en péril imminent

M. le Maire informe que l'arrêté de mise en péril en date du 9 janvier 2020 a été réceptionné par l'intéressé le 17/01/2020. A ce jour, aucune réponse n'a été faite par ce dernier. Considérant le délai fixé à un mois franc pour l'exécution des travaux de démolition et à défaut de réponse du propriétaire, ces travaux doivent être exécutés d'office, à ses frais, par la commune. Un constat de non-exécution sera prochainement dressé et notifié au propriétaire. L'opération sera par la suite lancée après obtention d'informations complémentaires auprès d'une entreprise de démolition pour connaître les modalités réglementaires d'exécution.

Logement 100 rue centrale – Demande de location

M. le Maire présente la demande de location de M. BUCHE et de Mme MEYER. Considérant que l'appartement n'est pas adapté pour le nombre de personnes dans le foyer et que ce dernier devra probablement être mis à disposition dans le cas d'une reprise de l'épicerie avec réfection du logement situé au-dessus du local (période de travaux à prévoir), le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

Personnel communal – Nomination au grade d'ATSEM

M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Coline BUISSON qui informe le conseil municipal de son obtention du concours d'ATSEM. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la nomination de Mme Coline BUISSON au grade d'ATSEM principal 2^{ème} classe.

Personnel communal – Complément indemnitaire annuel (CIA) 2020

Mme Corinne POIRIER rappelle le principe du complément indemnitaire annuelle instauré en 2019 et propose le renouvellement de cette indemnité pour 2020 afin de valoriser le travail des agents communaux durant la période du mandat électoral. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la reconduction de cette indemnité au titre de l'année 2020 avec un montant de base de 500.00 € brut proratisé au nombre d'heure de travail.

Commission finances, fleurissement et cérémonie

- Stade municipal et WC publics : Attribution d'une subvention par le département de l'Ain (dotation territoriale) d'un montant de 13 080.00 € pour les travaux de mise en accessibilité.

- Recensement de la population 2020. Ce dernier s'est terminé le 15 février 2020 avec les chiffres suivants :

Nombre de logements : 390
 Résidences principales : 317
 Résidences secondaires : 33
 Logements vacants : 38
 Nombre d'habitants : 700 (majoré du nombre de « comptés à part » (étudiants en internat, ...) qui sera transmis par l'INSEE.

Commission bâtiments, réseaux et urbanisme

- Épicerie : Présentation du courrier de Mme PERRIOT qui souhaite reprendre le bail commercial de M. Frédéric RUFFIER. Comme évoqué lors du conseil municipal du 15 janvier 2020 et en concertation avec Mme PERRIOT, une remise sur le loyer du local commercial sera mise en place. Le montant de ce loyer étant fixé à 390.00 € HT, soit 468.00 € TTC, le conseil municipal après étude des différentes solutions,

décide de proposer une remise de 67 % la première année et de 34 % la deuxième année. Le loyer sera dû en totalité à partir de la troisième année. Dans le cas où le logement serait demandé par Mme PERRIOT pour son activité commerciale, le montant du loyer sera intégré dans le bail commercial pour un montant de 300.00 € HT, soit 360.00 € TTC.

M. le Maire présente un état prévisionnel des travaux à réaliser :

Travaux à réaliser	Montant HT	Montant TTC
<u>Epicerie</u>		
Carrelage	2 751.00 €	3 301.20 €
Plafond coupe-feu	1 960.00 €	2 352.00 €
Plafond dalles	1 856.00 €	2 227.20 €
Remplacement des menuiseries et devanture	7 881.00 €	9 457.20 €
Electricité	1 500.00 €	1 800.00 €
Divers	600.00 €	720.00 €
TOTAL	16 548.00 €	19 857.60 €
<u>Logement</u>		
Réfection 60 m² x 1 000.00 HT	60 000.00 €	72 000.00 €

- Eglise : Remplacement du mécanisme de l'horloge. Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Bodet Campanaire pour un montant de 955.60 € HT, soit 1 146.72 € TTC.

- Local pompiers : Le chauffe-eau est remplacé. L'entreprise sera contactée pour reprendre l'évacuation du groupe sécurité.

- Salle de théâtre : Les nouveaux radiateurs ont été installés. L'entreprise sera contactée car les modèles posés ne correspondent pas au devis accepté.

- Stade municipal et WC publics : Mise en accessibilité : Présentation de l'avancement des travaux. L'opération de mise en accessibilité est bientôt terminée.

Commissions Ecole, Cantine, Garderie, Bibliothèque, Culture et loisirs

- Ecole : Compte-rendu du conseil d'école du 20 février 2020.

- Chapelle de Bellor : Présentation des lots de travaux. La commission rencontrera prochainement différents fournisseurs pour le chiffrage.

- Bibliothèque : Retour sur la manifestation du 1^{er} février 2020 relative au projet « voix vertes » conduit par le CA3B.

Commission voirie, matériel technique et cimetière

- Cimetière : Constat d'un problème pour la dépose d'urne funéraire dans les nouveaux columbariums. Le règlement intérieur sera modifié pour indiquer les dimensions intérieures des cases du columbarium.

- Défense Contre l'Incendie (DECI) : En attente de l'analyse par la société SOGEDO de l'écart des données recueillies lors du pesage des poteaux d'incendie.

Divers

- Présentation des permis de construire et déclarations préalables récemment déposés
DP00112420D0001 – BOUTONNET Kevin – Modification des menuiseries – 441 route des Montets.

DP00112420D0002 – BEREZIAT Fanny – Construction d'une piscine – 335 route de Saint-Nizier

DP00112420D0003 – KOCH Marie-Jeanne – Extension habitation et modification d'ouvertures – 1401 route des Bois.

DP0012420D0004 – BERNARD Nicolas – Construction d'une piscine – 337 route de Saint-Nizier.

DP00112420D0005 – BAILLET Frédéric – Rénovation d'un poulailler – 427 route des Avignons.

DP00112420D0006 – MANQUILLET Franck – Construction d'une piscine – 117 rue du cimetière.

DP00112420D0007 – MAIRIE DE CORMOZ – Ecole – Restauration façade Nord – 44 place de l'école.

DP00112420D0008 – LETONDAL Denis – Modification ouverture – 90 chemin de Ponsonne.

DP00112420D0009 – DOMINICI Arnaud – Aménagement, réfection et changement de menuiseries – 2232 route de Chamandray.

PC00112420D0001 – BOUTON Cyril – Construction tunnel de stockage – 610 route des Avignons.

- Elections municipales 2020 : Elaboration du tableau pour la tenue du bureau de vote des 15 et 22 mars 2020.

Date à retenir

Samedi 22 février : SIEA – Comité syndical à 9h30 à Péronnas.

Samedi 22 février : 100 ans de M. Gaston PRELY.

Lundi 24 février : Commission communale des impôts directs à 9h30 en mairie.

Jeudi 27 février : Syndicat des eaux Bresse Revermont – Réunion à 18h00 à Marboz.

Jeudi 27 février : Pompiers – Comité consultatif à 19h00 en mairie.

Lundi 2 mars : Contrôles DAACT

M. COCHET Guillaume à 9h00,

M. REVEL Maxime et Mme GASSER Mylène à 9h30,

Lundi 2 mars : Réunion CCAS à 20h00 en mairie.

Dimanche 15 mars : Elections municipales 1^{er} tour.

Dimanche 22 mars : Elections municipales 2^{ème} tour.

Date du prochain conseil municipal le mardi 10 mars 2020 à 19h00

Mr le Maire,

Pierre RIONDY

**MAIRIE
01560 CORMOZ**

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 21 février 2020

Répertoire des délibérations

Numéro de délibération	Objet
2020-004	Budget commune - Compte administratif 2019
2020-005	Budget lotissement le Mollard - Compte administratif 2019
2020-006	Budget commune - Compte de gestion 2019
2020-007	Budget lotissement le Mollard - Compte de gestion 2019
2020-008	Attribution subventions aux associations et organismes extérieurs pour 2020
2020-009	Chapelle de Bellor – Réfection des décors intérieurs
2020-010	Mairie – Achat ordinateur portable

Emargement des Conseillers Municipaux présents

NOM Prénom	Absent	Procuration à	Signature
RIONDY Pierre			
POIRIER Corinne			
FION Bernard			
PROST Isabelle			
PRABEL Jean-Claude			
PERTUIZET Dominique			
FAVIER Monique			
FERRIER Olivier			
BEREZIAT Fanny			
BAILLET Frédéric			
PIZZINI Laetitia			
LAYAT Claude			

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
Séance du 21 février 2020

Secrétaire de séance : Monique FAVIER

Le conseil municipal, réuni le 21 février 2020 à 19h00 sous la présidence de M. Pierre RIONDY, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mercredi 15 janvier à l'unanimité.

2020-004
2020-005

Comptes administratifs 2019

Les Comptes administratifs 2019, présentés par Mme Corinne POIRIER, adjointe aux finances, laissent apparaître les résultats de clôture ci-dessous :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAUX
COMMUNE	+ 3 732.66 €	+ 251 364.37 €	+ 255 097.03 €
LOTISSEMENT	- 62 464.82 €	+ 22 293.50 €	- 40 171.32 €
		Excédent global	+ 214 925.71 €

Les restes à réaliser du budget commune s'élèvent à 129 637.00 € pour les dépenses et 50 000.00 € pour les recettes et seront repris au BP 2020.

Hors de la présence de M. le Maire le conseil municipal vote à l'unanimité :

- le compte administratif 2019 du budget «commune»
- le compte administratif 2019 du budget «lotissement le Mollard»

2020-006
2020-007

Comptes de gestion 2019

M. le Maire présente les comptes de gestion de l'année 2019 des budgets commune, assainissement et lotissement le Mollard, dressé par le receveur municipal. Le conseil municipal vote à l'unanimité :

- le compte de gestion 2019 du budget «commune»
- le compte de gestion 2019 du budget «lotissement le Mollard».

2020-008

Attribution subventions aux associations et organismes extérieurs pour 2020

Mme Corinne POIRIER présente la proposition de la commission finances pour l'attribution des subventions aux associations et organismes extérieurs. La commission propose notamment de ne pas augmenter les sommes allouées l'année dernière. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la proposition de la commission et approuve le montant global des subventions qui s'élève à 6 000.00 € + 1 600.00 € attribués au CCAS.

2020-009

Chapelle de Bellor – Réfection des décors intérieurs

Mme Isabelle PROST présente le devis de M. VITALONI pour les travaux de réfection des décors intérieurs d'un montant de 15 380.00 € HT, soit 18 456.00 € TTC. Elle rappelle que ces travaux sont subventionnables par le service Patrimoine du Département de l'Ain. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif dans l'opération 203 – Restauration chapelle de Bellor.

2020-010

Mairie – Achat ordinateur portable

M. le Maire informe que l'ordinateur portable de la mairie est hors service et qu'il est nécessaire de procéder à son remplacement. Mme Isabelle PROST présente les 3 devis reçus. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la société C'PRO Informatique pour un montant de 1 695.00 € HT, soit 2 034.00 € TTC. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif dans l'opération Matériel 2020.

Procédure de mise en péril imminent

M. le Maire informe que l'arrêté de mise en péril en date du 9 janvier 2020 a été réceptionné par l'intéressé le 17/01/2020. A ce jour, aucune réponse n'a été faite par ce dernier. Considérant le délai fixé à un mois franc pour l'exécution des travaux de démolition et à défaut de réponse du propriétaire, ces travaux doivent être exécutés d'office, à ses frais, par la commune. Un constat de non-exécution sera prochainement dressé et notifié au propriétaire. L'opération sera par la suite lancée après obtention d'informations complémentaires auprès d'une entreprise de démolition pour connaître les modalités réglementaires d'exécution.

Logement 100 rue centrale – Demande de location

M. le Maire présente la demande de location de M. BUCHE et de Mme MEYER. Considérant que l'appartement n'est pas adapté pour le nombre de personnes dans le foyer et que ce dernier devra probablement être mis à disposition dans le cas d'une reprise de l'épicerie avec réfection du logement situé au-dessus du local (période de travaux à prévoir), le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

Personnel communal – Nomination au grade d'ATSEM

M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Coline BUISSON qui informe le conseil municipal de son obtention du concours d'ATSEM. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la nomination de Mme Coline BUISSON au grade d'ATSEM principal 2^{ème} classe.

Personnel communal – Complément indemnitaire annuel (CIA) 2020

Mme Corinne POIRIER rappelle le principe du complément indemnitaire annuelle instauré en 2019 et propose le renouvellement de cette indemnité pour 2020 afin de valoriser le travail des agents communaux durant la période du mandat électoral. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la reconduction de cette indemnité au titre de l'année 2020 avec un montant de base de 500.00 € brut proratisé au nombre d'heure de travail.

Commission finances, fleurissement et cérémonie

- Stade municipal et WC publics : Attribution d'une subvention par le département de l'Ain (dotation territoriale) d'un montant de 13 080.00 € pour les travaux de mise en accessibilité.

- Recensement de la population 2020. Ce dernier s'est terminé le 15 février 2020 avec les chiffres suivants :

Nombre de logements : 390
 Résidences principales : 317
 Résidences secondaires : 33
 Logements vacants : 38
 Nombre d'habitants : 700 (majoré du nombre de « comptés à part » (étudiants en internat, ...) qui sera transmis par l'INSEE.

Commission bâtiments, réseaux et urbanisme

- Épicerie : Présentation du courrier de Mme PERRIOT qui souhaite reprendre le bail commercial de M. Frédéric RUFFIER. Comme évoqué lors du conseil municipal du 15 janvier 2020 et en concertation avec Mme PERRIOT, une remise sur le loyer du local commercial sera mise en place. Le montant de ce loyer étant fixé à 390.00 € HT, soit 468.00 € TTC, le conseil municipal après étude des différentes solutions,

décide de proposer une remise de 67 % la première année et de 34 % la deuxième année. Le loyer sera dû en totalité à partir de la troisième année. Dans le cas où le logement serait demandé par Mme PERRIOT pour son activité commerciale, le montant du loyer sera intégré dans le bail commercial pour un montant de 300.00 € HT, soit 360.00 € TTC.

M. le Maire présente un état prévisionnel des travaux à réaliser :

Travaux à réaliser	Montant HT	Montant TTC
<u>Epicerie</u>		
Carrelage	2 751.00 €	3 301.20 €
Plafond coupe-feu	1 960.00 €	2 352.00 €
Plafond dalles	1 856.00 €	2 227.20 €
Remplacement des menuiseries et devanture	7 881.00 €	9 457.20 €
Electricité	1 500.00 €	1 800.00 €
Divers	600.00 €	720.00 €
TOTAL	16 548.00 €	19 857.60 €
<u>Logement</u>		
Réfection 60 m² x 1 000.00 HT	60 000.00 €	72 000.00 €

- Eglise : Remplacement du mécanisme de l'horloge. Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Bodet Campanaire pour un montant de 955.60 € HT, soit 1 146.72 € TTC.

- Local pompiers : Le chauffe-eau est remplacé. L'entreprise sera contactée pour reprendre l'évacuation du groupe sécurité.

- Salle de théâtre : Les nouveaux radiateurs ont été installés. L'entreprise sera contactée car les modèles posés ne correspondent pas au devis accepté.

- Stade municipal et WC publics : Mise en accessibilité : Présentation de l'avancement des travaux. L'opération de mise en accessibilité est bientôt terminée.

Commissions Ecole, Cantine, Garderie, Bibliothèque, Culture et loisirs

- Ecole : Compte-rendu du conseil d'école du 20 février 2020.

- Chapelle de Bellor : Présentation des lots de travaux. La commission rencontrera prochainement différents fournisseurs pour le chiffrage.

- Bibliothèque : Retour sur la manifestation du 1^{er} février 2020 relative au projet « voix vertes » conduit par le CA3B.

Commission voirie, matériel technique et cimetière

- Cimetière : Constat d'un problème pour la dépose d'urne funéraire dans les nouveaux columbariums. Le règlement intérieur sera modifié pour indiquer les dimensions intérieures des cases du columbarium.

- Défense Contre l'Incendie (DECI) : En attente de l'analyse par la société SOGEDO de l'écart des données recueillies lors du pesage des poteaux d'incendie.

Divers

- Présentation des permis de construire et déclarations préalables récemment déposés
DP00112420D0001 – BOUTONNET Kevin – Modification des menuiseries – 441 route des Montets.

DP00112420D0002 – BEREZIAT Fanny – Construction d'une piscine – 335 route de Saint-Nizier

DP00112420D0003 – KOCH Marie-Jeanne – Extension habitation et modification d'ouvertures – 1401 route des Bois.

DP0012420D0004 – BERNARD Nicolas – Construction d'une piscine – 337 route de Saint-Nizier.

DP00112420D0005 – BAILLET Frédéric – Rénovation d'un poulailler – 427 route des Avignons.

DP00112420D0006 – MANQUILLET Franck – Construction d'une piscine – 117 rue du cimetière.

DP00112420D0007 – MAIRIE DE CORMOZ – Ecole – Restauration façade Nord – 44 place de l'école.

DP00112420D0008 – LETONDAL Denis – Modification ouverture – 90 chemin de Ponsonne.

DP00112420D0009 – DOMINICI Arnaud – Aménagement, réfection et changement de menuiseries – 2232 route de Chamandray.

PC00112420D0001 – BOUTON Cyril – Construction tunnel de stockage – 610 route des Avignons.

- Elections municipales 2020 : Elaboration du tableau pour la tenue du bureau de vote des 15 et 22 mars 2020.

Date à retenir

Samedi 22 février : SIEA – Comité syndical à 9h30 à Péronnas.

Samedi 22 février : 100 ans de M. Gaston PRELY.

Lundi 24 février : Commission communale des impôts directs à 9h30 en mairie.

Jeudi 27 février : Syndicat des eaux Bresse Revermont – Réunion à 18h00 à Marboz.

Jeudi 27 février : Pompiers – Comité consultatif à 19h00 en mairie.

Lundi 2 mars : Contrôles DAACT

M. COCHET Guillaume à 9h00,

M. REVEL Maxime et Mme GASSER Mylène à 9h30,

Lundi 2 mars : Réunion CCAS à 20h00 en mairie.

Dimanche 15 mars : Elections municipales 1^{er} tour.

Dimanche 22 mars : Elections municipales 2^{ème} tour.

Date du prochain conseil municipal le mardi 10 mars 2020 à 19h00

Mr le Maire,

Pierre RIONDY

**MAIRIE
01560 CORMOZ**

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 21 février 2020

Répertoire des délibérations

Numéro de délibération	Objet
2020-004	Budget commune - Compte administratif 2019
2020-005	Budget lotissement le Mollard - Compte administratif 2019
2020-006	Budget commune - Compte de gestion 2019
2020-007	Budget lotissement le Mollard - Compte de gestion 2019
2020-008	Attribution subventions aux associations et organismes extérieurs pour 2020
2020-009	Chapelle de Bellor – Réfection des décors intérieurs
2020-010	Mairie – Achat ordinateur portable

Emargement des Conseillers Municipaux présents

NOM Prénom	Absent	Procuration à	Signature
RIONDY Pierre			
POIRIER Corinne			
FION Bernard			
PROST Isabelle			
PRABEL Jean-Claude			
PERTUIZET Dominique			
FAVIER Monique			
FERRIER Olivier			
BEREZIAT Fanny			
BAILLET Frédéric			
PIZZINI Laetitia			
LAYAT Claude			